

Mardi 23 juin 2015



**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

## **ORDRE DU JOUR**

### **AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS**

#### **DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC**

M. EWASKO

(N° 204) — *Loi sur la prévention de la cyberintimidation/The Cyberbullying Prevention Act*

M<sup>me</sup> STEFANSON

(N° 208) — *Loi sur la responsabilité et la transparence en matière réglementaire/The Regulatory Accountability and Transparency Act*

M. RONDEAU

(N° 210) — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act*

M. EWASKO

(N° 214) — *Loi sur la Journée des conducteurs d'autobus scolaires/The School Bus Driver Day Act*

---

#### **DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC**

Motion de M. GAUDREAU

(N° 207) — *Loi sur la livraison de produits et la fourniture de services à Winnipeg à l'extérieur de la ceinture périphérique/The Delivery of Goods and Provision of Services in Winnipeg Outside the Perimeter Act*

(M. GOERTZEN)

Motion de M<sup>me</sup> DRIEDGER

(N<sup>o</sup> 205) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail (présomption relative au trouble de stress post-traumatique)/The Workers Compensation Amendment Act (Presumption re Post-Traumatic Stress Disorder)*

(M<sup>me</sup> la ministre WIGHT — 5 min)

Motion de M<sup>me</sup> STEFANSON

(N<sup>o</sup> 202) — *Loi sur la participation du Manitoba au nouveau partenariat de l'Ouest/The Participation of Manitoba in the New West Partnership Act*

(M. ALTEMEYER — 8 min)

Motion de M. PEDERSEN

(N<sup>o</sup> 211) — *Loi modifiant la Loi sur l'obligation alimentaire et la Loi sur la saisie-arrêt/The Family Maintenance Amendment and Garnishment Amendment Act*

(M. ALTEMEYER — 1 min)

Motion de M. GRAYDON

(N<sup>o</sup> 213) — *Loi sur les droits et la protection des aînés/The Seniors' Rights and Elder Abuse Protection Act*

(M. BJORNSON — 6 min)

---

## PROPOSITIONS

M<sup>me</sup> HOWARD — Soutien face à un système universel fort de services de garde d'enfants

12. Attendu :

qu'il est essentiel que les parents aient accès à des services abordables de qualité en matière de garde d'enfants afin de pouvoir choisir de travailler, de suivre des cours ou de mettre à niveau leurs compétences et que de tels choix contribuent à l'économie du Manitoba;

que l'opposition officielle a récemment révélé qu'elle avait l'intention de réduire le nombre de places abordables en garderie et de favoriser les garderies privées à but lucratif, mesure qui compromettrait les 29 000 places abordables que le gouvernement provincial a aidé à mettre en place à l'intention des familles au cours de la dernière décennie;

que le leader de l'opposition officielle s'est attaqué aux services universels et abordables de garde d'enfants par le passé, comme lorsqu'il était ministre au sein du gouvernement Filmon et que le Manitoba a été la seule province à utiliser son droit de veto contre le programme national de garderies proposé par le gouvernement fédéral ou encore lorsqu'en 2006, il a appuyé le gouvernement Harper dans sa décision d'annuler l'entente de 176 millions de dollars conclue avec la province visant la mise en œuvre d'un tel programme;

que le dernier gouvernement provincial conservateur a réduit de 8 millions de dollars le fonds réservé aux garderies et qu'il a réduit de 50 % les subventions d'exploitation réservées aux prématernelles;

que l'établissement d'un système de services de garde d'enfants privé et à but lucratif entraînerait une augmentation de plus du double des frais que les familles paient actuellement, ce qui nuirait davantage aux familles à faible revenu;

que depuis 1999, le gouvernement provincial a accordé du financement permettant de presque doubler le nombre de places disponibles dans les garderies au Manitoba et qu'il a un plan à long terme qui vise à financer des services abordables de garde d'enfants pour toutes les familles qui en ont besoin;

que le gouvernement provincial a récemment réaffirmé son intention de financer 5 000 places supplémentaires dans les garderies et de construire ou agrandir des garderies partout au Manitoba,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exprime son soutien face à un système universel fort de services de garde d'enfants qui vient en aide aux familles manitobaines, qui permet aux parents de travailler ou de poursuivre leurs études et qui investit dans l'avenir des enfants de la province;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à continuer à assurer l'essor du système universel de services de garde d'enfants au Manitoba plutôt que de réduire drastiquement le nombre des places disponibles dans les garderies au profit d'un système privé.

---

## **PROPOSITIONS — DÉBAT**

2. M. GOERTZEN — Indemnités de départ aux frais des familles manitobaines  
(M. ALTEMEYER — 9 min — Il reste 123 min)
4. M. PEDERSEN — Problèmes du secteur minier causés par la mauvaise gestion de la part du gouvernement provincial  
(M. GAUDREAU — 9 min — Il reste 123 min)
5. M. PETERSEN — Élimination des obstacles à l'obtention de bons emplois  
(M. EWASKO — 1 min — Il reste 125 min)
6. M. GRAYDON — Amélioration de la stratégie manitobaine sur les foyers de soins personnels de longue durée  
(M. BJORNSON — 9 min — Il reste 124 min)
7. M. GAUDREAU — 2015 — Année du sport  
(M. CULLEN — 9 min — Il reste 121 min)
9. M. SWAN — Festival Pride Winnipeg et droits de la personne au Manitoba  
(M. EICHLER — 9 min — Il reste 123 min)
10. M. MARTIN — Incapacité du gouvernement provincial face à la prolifération d'espèces envahissantes au Manitoba  
(M. BJORNSON — 9 min — Il reste 121 min)

11. M. HELWER — Incapacité du gouvernement provincial à faire face au problème des microbilles  
(M. BJORNSON — 6 min — Il reste 122 min)
- 

**TREIZE HEURES TRENTE**

## **AFFAIRES COURANTES**

### **DÉPÔT DE PROJETS DE LOI**

M. le *ministre* CHOMIAK

(N° 42) — *Loi sur la nomination des hauts fonctionnaires de l'Assemblée (modification de diverses dispositions législatives)/The Independent Officers of the Assembly Appointment Act (Various Acts Amended)*

M<sup>me</sup> STEFANSON

(N° 209) — *Loi sur la budgétisation axée sur les résultats/The Results-Based Budgeting Act*

---

### **PÉTITIONS**

M<sup>me</sup> ROWAT

M<sup>me</sup> MITCHELSON

M. SCHULER

M. EWASKO

M. GRAYDON

M. PEDERSEN

### **RAPPORTS DE COMITÉS**

### **DÉPÔT DE RAPPORTS**

### **DÉCLARATIONS DE MINISTRE**

### **QUESTIONS ORALES**

### **DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ**

### **GRIEFS**

## ORDRE DU JOUR (suite)

### AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

#### COMITÉ PLÉNIER

#### COMITÉ DES SUBSIDES

(40 h 13 min)

(Assemblée — Conseil exécutif)

(salle 255 – Emploi et Économie)

(salle 254 — Santé, Vie saine et Aînés)

---

#### ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M. le *ministre* LEMIEUX

(N<sup>o</sup> 70) — *Loi sur les services immobiliers/The Real Estate Services Act*  
(amendement [1] — M. SCHULER)

---

#### DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* ALLUM

(N<sup>o</sup> 2) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (faible effectif des classes)/The Public Schools Amendment Act (Small Classes for K to 3)*  
(M. GOERTZEN — 22 min)

Motion de M. le *ministre* ALLUM

(N<sup>o</sup> 7) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (superficie réservée aux garderies dans les écoles)/The Public Schools Amendment Act (Protecting Child Care Space in Schools)*  
(M. GOERTZEN)

Motion de M. le *ministre* ALLUM

(N<sup>o</sup> 22) — *Loi sur le Collège Red River/The Red River College Act*  
(M. EWASKO)

Motion de M. le *ministre* NEVAKSHONOFF

(N<sup>o</sup> 24) — *Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune et la Loi sur la pêche/The Wildlife Amendment and Fisheries Amendment Act*  
(M. MARTIN)

Motion de M<sup>me</sup> la *ministre* IRVIN-ROSS

(N<sup>o</sup> 25) — *Loi sur le protecteur des enfants/The Children's Advocate Act*  
(M. WISHART)

Motion de M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 34) — *Loi sur la sécurité accrue des routes (modification de la Loi sur les conducteurs et les véhicules et du Code de la route)/The Safer Roads Act (Drivers and Vehicles Act and Highway Traffic Act Amended)*

(M. GOERTZEN)

---

## **DEUXIÈME LECTURE**

M. le *ministre* KOSTYSHYN

(N° 4) — *Loi sur la promotion du secteur agroalimentaire/The Farm and Food Awareness Act*

M. le *ministre* CALDWELL

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur les municipalités/The Municipal Amendment Act*

M. le *ministre* CALDWELL

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (circonscriptions spéciales d'aménagement du territoire)/The Planning Amendment Act (Special Planning Areas)*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 19) — *Loi modifiant la Loi sur la profession d'avocat/The Legal Profession Amendment Act*

M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 27) — *Loi modifiant la Loi sur la médecine vétérinaire/The Veterinary Medical Amendment Act*

M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 28) — *Loi modifiant la Loi sur les sûretés relatives aux biens personnels/The Personal Property Security Amendment Act*

M<sup>me</sup> la *ministre* IRVIN-ROSS

(N° 29) — *Loi modifiant la Loi sur la pension de la fonction publique/The Civil Service Superannuation Amendment Act*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M<sup>me</sup> la *ministre* CROTHERS

(N° 30) — *Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé des non-fumeurs (cigarettes électroniques)/The Non-Smokers Health Protection Amendment Act (E-Cigarettes)*

M. le *ministre* CALDWELL

(N<sup>o</sup> 31) — *Loi sur les urbanistes professionnels/The Registered Professional Planners Act*

M. le *ministre* KOSTYSHYN

(N<sup>o</sup> 32) — *Loi modifiant la Loi sur la destruction des mauvaises herbes/The Noxious Weeds Amendment Act*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N<sup>o</sup> 33) — *Loi sur la réforme du droit de la famille (mesures pour le mieux-être des enfants)/The Family Law Reform Act (Putting Children First)*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* DEWAR

(N<sup>o</sup> 36) — *Loi d'exécution du budget de 2015 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2015*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M<sup>me</sup> la *ministre* BLADY

(N<sup>o</sup> 37) — *Loi sur la radioprotection/The Radiation Protection Act*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N<sup>o</sup> 38) — *Loi sur la protection des images intimes/The Intimate Image Protection Act*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* CALDWELL

(N<sup>o</sup> 39) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg et la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles) (transparence et responsabilité accrues au niveau local)/The City of Winnipeg Charter Amendment and Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Amendment Act (Enhancing Local Transparency and Accountability)*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M<sup>me</sup> la *ministre* IRVIN-ROSS

(N<sup>o</sup> 40) — *Loi modifiant la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles)/The Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Amendment Act*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N<sup>o</sup> 41) — *Loi corrective de 2015/The Statutes Correction and Minor Amendments Act, 2015*

---

## MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT — DÉBAT

M. le *ministre* CHOMIAK

Que l'Assemblée annule l'entente précédente du 4 juin 2015 portant qu'elle siège pendant les mois de juillet, d'août, de septembre, d'octobre, de novembre et de décembre et que, par dérogation au paragraphe 2(1) du *Règlement*, ses travaux se déroulent comme suit :

- a) l'Assemblée ajourne ses travaux le 11 juin 2015, conformément au *Règlement*;
- b) elle reprend ses travaux le 16 juin 2015 et siège jusqu'au 30 juin 2015, étant entendu que si la présente motion n'a pas été tranchée le 11 juin, l'Assemblée peut être rappelée d'urgence le 16 juin en vertu du *Règlement*;
- c) elle reprend de nouveau ses travaux le 20 octobre 2015 et siège jusqu'au 5 novembre 2015;
- d) elle reprend une fois de plus ses travaux le 16 novembre 2015 et siège jusqu'au 3 décembre 2015;
- e) elle reprend enfin les travaux de la session en cours ou entreprend la 5<sup>e</sup> session de la 40<sup>e</sup> législature le 24 février 2016 et siège jusqu'au 15 mars 2016.

(M. GOERTZEN)

---

# FEUILLETON DES AVIS

## AVIS DE MOTIONS POUR MERCREDI

M. le *ministre* CHOMIAK

(N<sup>o</sup> 43) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative /The Legislative Assembly Amendment Act*

---

## AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité du développement social et économique se réunira le mercredi 24 juin 2015, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

---